



# Rapport d'activités

2018-2019

Mérule pleureuse Québec

---



**Rapport d'activités de Mérule pleureuse Québec pour l'exercice de l'année financière se déroulant du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019**

1442, rue Cyrille-Vaillancourt, Saguenay (Québec) G7H 6H8

Tél. : (418) 730-5959

[merulepleureusequebec@gmail.com](mailto:merulepleureusequebec@gmail.com)

[www.merulepleureusequebec.ca](http://www.merulepleureusequebec.ca)

Suivez-nous sur Facebook et Twitter!

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Mot du président</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>Mot de la directrice générale</b> .....                                      | <b>3</b>  |
| <b>L'organisme</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>Faits saillants 2018-2019</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>Réunions, représentations extérieures et activités</b> .....                 | <b>6</b>  |
| <b>Projets et partenariats</b> .....  | <b>7</b>  |
| Norme sur la contamination des habitations par des champignons lignivores ..... | 7         |
| <b>Bilan de l'aide aux sinistrés</b> .....                                      | <b>7</b>  |
| <b>Bilan des outils de communication</b> .....                                  | <b>8</b>  |
| Encart et affiche rétractable.....  | 8         |
| Bulletin <i>Info membres</i> .....  | 8         |
| Site Internet.....  | 9         |
| Médias sociaux .....  | 9         |
| <b>Bilan des événements</b> .....   | <b>9</b>  |
| Salon national de l'habitation .....  | 9         |
| <b>Bilan financier</b> .....  | <b>10</b> |
| État des résultats .....  | 10        |
| Annexes A, B et C.....  | 11        |
| Prévisions budgétaires 2019-2020 .....  | 12        |
| <b>Plan d'action 2019-2020</b> .....  | <b>13</b> |
| <b>Annexe</b> .....   | <b>16</b> |
| Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle.....                             | 16        |

## Mot du président



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous déposons notre premier rapport annuel pour l'année 2018-2019 de l'organisme MÉRULE PLEUREUSE QUÉBEC (MPQ). La mise en place du programme d'aide financière est venue répondre à la plus importante demande du regroupement, soit la reconnaissance de la problématique de la mÉRULE pleureuse au Québec et le passage en mode *solution* pour le gouvernement provincial. Le programme d'aide financière est un programme « pilote », il est donc à bonifier dans les prochaines années afin de répondre à la détresse des citoyens affectés par la mÉRULE pleureuse. Cependant, nous sommes heureux et reconnaissants qu'il y ait présentement un filet social afin d'aider les sinistrés. Nous travaillerons activement dans la prochaine année afin que ce filet soit adéquat et qu'il réponde aux besoins du plus grand nombre de personnes et de familles possibles. Nous sommes impatients de rencontrer Madame Andrée Laforest, nouvelle ministre des Affaires municipales et de l'habitation afin de travailler ensemble ! *Maxime Boivin, Président*

## Mot de la directrice générale

Une année bien remplie vient de se terminer pour MÉRULE pleureuse Québec. Beaucoup de travail de gestion, d'organisation et de démarchage quant au démarrage légal de l'organisme. Le regroupement existait depuis quelques années, cependant il était administré entièrement par des bénévoles. L'arrivée du financement octroyé par la Société d'habitation du Québec a permis à l'organisation de mieux se structurer et de consolider ses acquis. Au cours de cette même année, les demandes d'informations quant à la mÉRULE et d'accompagnement se sont multipliées. Plusieurs personnes nous ont mentionné avoir vu des reportages à la télévision sur la mÉRULE pleureuse il y a quelques années et que jamais ils n'auraient cru être aujourd'hui inquiets par une telle contamination de leur résidence. Heureusement ils savent qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation; le regroupement est là! Ils peuvent obtenir des conseils et de l'écoute en plus de savoir que l'organisme représente l'intérêt des sinistrés auprès des différentes instances gouvernementales.

Mon expérience en tant que sinistrée de la mÉRULE pleureuse me motive à aider les personnes aux prises avec une contamination du même type. Je veux mettre à profit cette expérience et soutenir les personnes traversant une telle épreuve. Le regroupement a plusieurs projets pour la prochaine année qui permettront à l'organisme d'atteindre ses objectifs. Attaquons ensemble cette nouvelle année afin de faire avancer la cause des sinistrés!

*Marie-Hélène Cauchon, Directrice générale*



# L'organisme

L'organisme a grandement évolué au cours de la dernière année. Il se compose maintenant d'un solide conseil d'administration, d'une ressource permanente et de plusieurs membres. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs ayant côtoyé de près ou de loin une contamination fongique à la mэрule pleureuse. Ils connaissent bien les besoins des sinistrés et ont à cœur le développement de ressources pour les individus aux prises avec un bâtiment contaminé. Le **tableau 1** dresse la liste des administrateurs.

Tableau 1. Composition du conseil d'administration 2018-2019

| Conseil d'administration | Fonction        |
|--------------------------|-----------------|
| M. Maxime Boivin         | Président       |
| Mme Isabelle Lachance    | Vice-présidente |
| Mme Marie-Andrée Trudel  | Trésorière      |
| M. André Girard          | Secrétaire      |
| vacant                   | -               |

Depuis le mois d'octobre, il est possible de devenir membre de l'organisme, et ce gratuitement. À ce jour, deux cent cinquante-trois (253) personnes sont devenues membres. De ce nombre, vingt-quatre (24) sont des membres *actifs*<sup>1</sup> c'est-dire qu'ils sont aux prises avec un bâtiment ayant une contamination fongique présente ou passée à la mэрule pleureuse. Les membres actifs ont le droit de vote lors des assemblées de l'organisme. Deux cent vingt-sept (227) membres sont des membres *sympathisants* puisqu'ils manifestent leur appui aux buts poursuivis par l'organisme. Ils n'ont cependant pas de droit de vote aux assemblées.

---

<sup>1</sup> Le nombre de membres actifs est sous-représenté par rapport au nombre de personnes aux prises avec une contamination fongique de leur résidence qui se sont tournées vers les services de l'organisme. Certains sont encore réticents à afficher leur problématique par crainte de se voir imposer des façons de décontaminer dont les coûts sont bien au-delà de leur capacité de paiement. Ces personnes préfèrent taire leur identité et procéder aux travaux selon leurs moyens, ce qui n'est peut-être pas garant d'une décontamination appropriée du bâtiment.

## Faits saillants 2018-2019

Octobre 2019 :  
mise en ligne du site web :  
[www.merulepleureusequebec.ca](http://www.merulepleureusequebec.ca)

5 octobre 2018 : début du  
programme d'aide  
financière de la Société  
d'habitation du Québec

253  
nouveaux membres

Plus d'une douzaine  
d'entrevues réalisées  
dans les médias

7 Janvier 2019 : entrée en  
poste d'une ressource à la  
direction générale de  
l'organisme

Participation au  
Salon national de  
l'habitation du  
8 au 17 mars 2019



## Réunions, représentations extérieures et activités

Le **Tableau 2** présente un bilan des réunions tenues entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2019 par le conseil d'administration (CA). Ainsi, le CA s'est réuni à trois (3) reprises. À ce bilan, on doit ajouter la tenue de la première assemblée générale annuelle le 21 octobre 2018. Le procès-verbal est disponible à l'annexe 1. Le **tableau 3** présente les principales rencontres, réunions et activités auxquelles l'organisme a pris part.

Tableau 2. Bilan des rencontres du conseil d'administration pour l'année 2018-2019

| <b>Conseil d'administration</b> | <b>Assemblée générale annuelle</b> |
|---------------------------------|------------------------------------|
| Comité provisoire : 19 mai 2018 | 21 octobre 2018                    |
| 21 octobre 2018 (après AGA)     |                                    |
| 27 février 2019                 |                                    |

Tableau 3. Bilan des rencontres, réunions et activités de l'organisme pour l'année 2018-2019

| <b>Rencontres et réunions</b>  | <b>Date</b>              | <b>Lieu</b> |
|--|--------------------------|-------------|
| Conférence de presse : annonce du programme d'aide financière gouvernemental                                 | 2 avril 2018             | Rimouski    |
| Rencontre avec la Société d'habitation du Québec   | 1 <sup>er</sup> mai 2018 | Québec      |
| Discours lors de la rencontre annuelle de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec           | 4 mai 2018               | Montréal    |
| Ouverture du compte bancaire   | 20 juin 2018             | Saguenay    |
| Conférence de presse concernant l'annonce des premières règles du programme d'aide financière gouvernemental | 17 août 2018             | Grand-mère  |
| Rencontre téléphonique avec la Société d'habitation du Québec  | 2 oct. 2018              | Saguenay    |
| Rencontre avec le bureau comptable Paul Cloutier, CPA  | 14 janv. 2019            | Saguenay    |
| <b>Activités</b>   | <b>Date</b>              | <b>Lieu</b> |
| Kiosque au Salon national de l'habitation  | 8-17 mars 2019           | Montréal    |

## Projets et partenariats

### Norme sur la contamination des habitations par des champignons lignivores

Mérule pleureuse Québec a accepté l'invitation du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) afin de siéger sur le comité consultatif formé pour l'élaboration d'une norme sur la contamination des habitations par des champignons lignivores. Ce mandat octroyé au BNQ correspond à l'une des quatre (4) actions de la seconde recommandation publiée dans le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* produit par le comité interministériel sur la mérule pleureuse en juin 2017. La deuxième recommandation vise à *mettre en place des méthodes reconnues pour identifier la mérule pleureuse et des directives pour encadrer les travaux de décontamination et d'élimination des matériaux*. Le comité a prévu se réunir à six reprises d'ici le printemps 2020.

## Bilan de l'aide aux sinistrés

MPQ a reçu plus d'une centaine de demandes de renseignements au sujet de la mérule pleureuse au cours du dernier exercice. Les individus dont le diagnostic de mérule pleureuse est positif pour leur résidence vont généralement désirer être accompagnés à travers les différentes étapes et procédures jusqu'à ce que leur résidence soit de nouveau habitable. En plus d'aiguiller les sinistrés vers les intervenants appropriés, MPQ fournit une oreille attentive aux sinistrés qui ont généralement peu d'endroits pour exprimer leurs états d'âme face à cette problématique encore marginale. L'accompagnement se fait principalement par courriel ou via la page Facebook de l'organisme cependant, une discussion téléphonique est demandée par les sinistrés dans la majorité des cas.

**Ayant un lien privilégié avec les sinistrés, Mérule pleureuse Québec recueille les principales préoccupations des sinistrés afin de les transmettre à la Société d'habitation du Québec.**

# Bilan des outils de communication

Les outils de communication sont des alliés incontestables pour permettre à l'organisme de bien réaliser sa mission. Au cours de la dernière année, MPQ a donc bonifié ses outils de communication en plus de se doter de nouveaux outils. La conception de chacun d'eux a été effectuée avec le plus grand soin.

## Encart et affiche rétractable

Pour s'assurer d'avoir un kiosque attrayant initiant la discussion, MPQ s'est doté d'une affiche rétractable de style *roll-up* aux couleurs de l'organisme (Figure 1).

Lors d'un événement, il apparaît important à l'organisme que les gens intéressés repartent avec un encart de l'organisme. Ce sont donc deux mille (2000) dépliantes sur un papier de qualité supérieure qui ont été produits. Ces encarts ont un double rôle puisqu'ils présentent l'organisme en plus d'agir comme carte professionnelle, les coordonnées de l'organisme y sont inscrites.



Figure 1. Kiosque et matériel promotionnel au salon national de l'habitation, mars 2019

## Bulletin *Info membres*

Pour bien informer les membres, un bulletin électronique diffusé deux fois par année a été conçu. Le premier *Info membres* a été envoyé le 2 novembre 2018 aux vingt-sept (27) membres enregistrés à cette date suite à la tenue de la première assemblée générale annuelle.

**Le document a suscité un vif intérêt puisqu'il a été consulté par près de 82% des destinataires et ouvert à 81 reprises.**

## Site Internet

Une version préliminaire du site Internet de l'organisme a été mise en ligne le 13 avril 2018 alors qu'une importante mise à jour a été effectuée au mois de janvier 2019 (Figure 2). C'est d'ailleurs à partir du site web qu'il est possible de remplir le formulaire pour devenir membre de l'organisme. Depuis sa mise en ligne, mille soixante-huit (1068) visiteurs uniques ont consulté le site web



pour un total de deux mille quatre-vingt-neuf (2489) pages consultées. La moyenne de page visualisée par utilisateur unique est de 2,4 pages.

Figure 2. Page d'information; le champignon (copie d'écran)

## Médias sociaux

La visibilité d'un organisme passe incontestablement par l'utilisation de médias sociaux. La page Facebook de l'Organisme est un outil grandement consulté et de nombreux messages nous sont acheminés via cette plate-forme. La page possède actuellement six cent quarante-deux (642) abonnés en plus d'avoir reçu cinq cent quatre-vingt-dix-huit (598) clics j'aime.

Le compte Twitter possède onze (11) abonnés. L'organisme a cependant été peu actif sur ce média social au cours de la dernière année.

## Bilan des événements

### Salon national de l'habitation

Fière de sa participation au plus important salon de l'habitation de la province, Mérule pleureuse Québec en a profité pour faire connaître la mission de l'organisme, discuter de la problématique de la mérule pleureuse avec de nombreux citoyens (Figure 3), avec des propriétaires d'immeubles à revenus, des courtiers immobiliers, des entrepreneurs, des inspecteurs en bâtiment et avec différents représentants de l'industrie de la construction et de la rénovation. Aussi, plusieurs nouveaux membres sympathisants ont adhéré à l'organisme pendant l'événement.



Figure 3. Rencontre avec un citoyen au salon national de l'habitation

## Bilan financier

### État des résultats

Exercice initial de 10 mois terminé le 31 mars 2019

#### PRODUITS

|                        |           |
|------------------------|-----------|
| Subventions (annexe A) | 45 000 \$ |
|------------------------|-----------|

#### CHARGES

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| Frais d'administration (annexe B) | 18 572 |
|-----------------------------------|--------|

|                             |     |
|-----------------------------|-----|
| Frais financiers (annexe C) | 223 |
|-----------------------------|-----|

|  |               |
|--|---------------|
|  | <u>18 795</u> |
|--|---------------|

#### EXÉDENT DES PRODUITS

PAR RAPPORT AUX CHARGES

|  |                         |
|--|-------------------------|
|  | <u><u>26 205 \$</u></u> |
|--|-------------------------|

## Annexes A, B et C

Exercice initial de 10 mois terminé le 31 mars 2019

### A- SUBVENTIONS

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Société d'Habitation du Québec | <u>45 000 \$</u> |
|--------------------------------|------------------|

### B- FRAIS D'ADMINISTRATION

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| Salaires et charges sociales       | 9 516 \$         |
| Assurances                         | 834              |
| Cotisations, taxes et permis       | 282              |
| Fournitures de bureau et papeterie | 520              |
| Frais de déplacement               | 1 982            |
| Frais de repas                     | 774              |
| Frais de réunion                   | 153              |
| Immobilisations corporelles        | 953              |
| Publicité                          | 3 370            |
| Services professionnels            | <u>188</u>       |
|                                    | <u>18 572 \$</u> |

### C- FRAIS FINANCIERS

|                            |               |
|----------------------------|---------------|
| Intérêt et frais bancaires | <u>223 \$</u> |
|----------------------------|---------------|

## Prévisions budgétaires 2019-2020

|  | 2019-2020 |           |
|--|-----------|-----------|
| <b>Revenus</b>                           |           |           |
| Société d'habitation du Québec 2019-2020 | \$        | 45 000,00 |
| Excédent année précédente                | \$        | 26 205,00 |
| <b>Total</b>                             | \$        | 71 205,00 |

|  |    |           |
|--|----|-----------|
| <b>Dépenses</b>                                  |    |           |
| Gestion de paie Desjardins                       | \$ | 600,00    |
| Frais bancaires Desjardins                       | \$ | 120,00    |
| Location Bureau + frais communications           | \$ | 2 400,00  |
| Assurances                                       | \$ | 1 000,00  |
| Services comptables                              | \$ | 1 200,00  |
| Communications                                   | \$ | 600,00    |
| <br>   |    |           |
| Salaire Directeur(trice) général*                | \$ | 42 142,00 |
| <b>Bureautique</b>                               |    |           |
| Ordinateur                                       | \$ | 0,00      |
| Site internet                                    | \$ | 200,00    |
| Achats bureautiques                              | \$ | 400,00    |
| <br>   |    |           |
| Représentation (colloque, salon, réunion gvt...) | \$ | 4 000,00  |
| Frais AGA et CA                                  | \$ | 1 000,00  |
| Frais divers                                     | \$ | 500,00    |
| <b>TOTAL</b>                                     | \$ | 53 762,00 |
| <hr/>  |    |           |
| <b>Excédent**</b>                                | \$ | 17 443,00 |

\* Salaire basé sur la moyenne salariale des OBNL du Québec à 24\$/heure + vacances et avantages sociaux  
Année 1 : 13 semaines à 28 heures/semaine et Année 2 à 4 : 52 semaines à 28h/semaine

\*\* Excédent estimé

## Plan d'action 2019-2020

|  | <b>Objectif<br/>2019-2020</b>  | <b>Résultats</b>  | <b>Moyens/activités</b>  | <b>Ressources<br/>(matériel,<br/>humaines,<br/>financières)</b> | <b>Échéancier</b> | <b>Indicateurs<br/>de résultats</b>                                       |
|--|--|---|--|---|-------------------|---|
| <b>Axe 1. Projets et partenariats</b>  |  |   |  |   |                   |   |
| Rencontrer la ministre de l'habitation afin de faire le bilan de la problématique et des solutions gouvernementales  | Faire un suivi aux six (6) mois avec la ministre                             | Obtenir deux rencontres de travail  | Réunions   |   | Mars 2020         | Date des rencontres   |
| Améliorer les connaissances sur l'étendue de la contamination à la mэрule pleureuse à l'échelle du Québec  | Effectuer une mise à jour des données  | Carte interactive   | Contacteur les firmes de microbiologistes  |   | Juin 2019         | Date de la mise à jour  |
| Participer aux travaux du comité du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) visant à élaborer une norme quant à la décontamination des bâtiments relatif à la contamination des habitations par des champignons lignivores | Participer à l'avancement des travaux concernant la norme                    | Norme sur la décontamination des bâtiments relatif à la contamination des habitations | Participer aux réunions du comité normalisateur  |   | Juin 2020         | Nombre de rencontres participées  |
| Développer et entretenir de nouveaux contacts avec des chercheurs afin de stimuler la recherche  | Étudier les effets psychosociaux vécus par les sinistrés                     | Le démarrage d'un projet de recherche   | Contacteur et rencontrer des chercheurs étudiant les impacts psychosociaux dans le cadre d'abandon du domicile | Ress. Financière nécessaire, subventions possibles              | Hiver 2020        | -Nombre de rencontres effectuées<br>-Date de début du projet de recherche |
| Amélioration et bonification de l'offre de services d'entraide pour les sinistrés  | -Mettre en place un système de parrainage<br>-Dynamiser le groupe d'entraide | -Système de parrainage<br>-Un groupe d'entraide virtuel dynamique et propice à la     | -Effectuer un sondage des besoins des membres actifs<br><br>-Mise en place d'un système de parrainage          |   | Automne 2019      | -Date de mise en place du système de parrainage                           |

|   |   |   |  |                       |   |  |
|---|---|---|--|-----------------------|---|--|
|   | virtuel (FB)  | discussion  |  |                       |   |  |
| <b>Axe 2. Visibilité, représentations et communications</b>   |   |   |  |                       |   |  |
| Promouvoir la mission, les initiatives et activités de l'organisme auprès de ses membres, des partenaires du domaine de l'habitation et de la population. |   |   |  |                       |   |  |
| Diffuser l'information pertinente et vulgarisée auprès des membres de l'organisme;  | Envoyer le bulletin<br><i>Info membres</i><br>au moins deux (2) fois par an | -Envoi du bulletin info membres   | Bulletin électronique  |                       | Fréquence minimale de deux (2) fois par année | -Nombre et dates des bulletins envoyés<br>-Statistiques de lecture du bulletin   |
| Alimenter régulièrement les différents médias de l'organisme  | Positionner les médias de l'organisme comme références dans le domaine      | Une diffusion dynamique et en continu de l'information sur les différents médias de l'organisme | Faire une publication Facebook par semaine<br><br>-Au besoin, faire une publication sur le compte Twitter<br><br>-Mise à jour du site internet | -Budget publicité     | En continu                                    | Statistiques des différents médias (nb d'abonnés, portée des publications, etc.)<br>-Nb de visiteurs uniques, nombre de pages moyen consultées |
| Maintenir la présence de l'organisme dans les médias  | Faire des entrevues au besoin   | Reportages, articles ou émission de télévision  | Rédaction de communiqués de presse au besoin   |                       | En continu                                    | -Nombre d'entrevues accordées  |
| Maintenir et augmenter la présence de l'organisme aux événements pertinents du milieu de l'habitation   | Participer à au moins deux événements d'importance                          | Faire connaître davantage la problématique et la mission de l'organisme                         | Kiosque, conférence  | Matériel promotionnel | En continu                                    | Nombres d'activités réalisées  |

**Axe 3. Gestion de l'organisme et vie démocratique**

Promouvoir la mission, les initiatives et activités de l'organisme auprès de ses membres, des partenaires et de la population.

|  |  |  |   |  |   |                              |
|--|--|--|---|--|---|------------------------------|
| Veiller à la saine gestion de l'organisme  | Organiser au moins trois (3) rencontres du conseil d'administration (CA) annuellement, une assemblée générale annuelle (AGA) dans les 120 jours suivants | Procès-verbaux   | Rencontres du conseil d'administration en visioconférence<br><br>Assemblée générale annuelle dans une des différentes régions du Québec |  | Les C.A ont lieu minimalement à l'automne, hiver et printemps et au besoin<br><br>L'assemblée générale annuelle (AGA) doit avoir lieu dans les 120 jours suivants | Dates des rencontres         |
| Augmenter le <i>membership</i> de l'organisme  | Recruter 50 nouveaux membres   | Augmenter le <i>membership</i> de l'organisme à au moins 303 membres | En distribuant le bulletin de membre lors des activités de représentation de l'organisme  |  | Mars 2020   | -Nombre de membres recrutés  |
| Préparer des demandes de financement au besoin afin de faciliter la mise en œuvre des projets de l'organisme | Obtenir du financement supplémentaire afin de démarrer de nouveaux projets   | Capacité d'injecter des fonds supplémentaires dans des projets       | Déposer des demandes de financement aux bailleurs de fonds potentiels   |  | Au besoin   | -Nombre de demandes déposées |

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle



---

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle**

**De Mérieux pleureuse Québec (MPQ)**

Tenue le dimanche 21 octobre 2018 à 13 h 30

Au centre communautaire Claude-Allard salle RC19,

3200 Avenue D'Amours, Ville de Québec

---

***Étaient présent(es) :***

- ***Maxime Boivin***
- ***Marie-Hélène Cauchon***
- ***Marie-Andrée Trudel***
- ***Isabelle Lachance***
- ***André Girard***
- ***Diane Durocher***
- ***Diane Brunet***

## *Ordre du jour*

1. **Ouverture de la réunion;**
2. **Élection du président et secrétaire d'assemblée;**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Lecture de l'avis de convocation**
5. **Constatation du quorum**
6. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion des administrateurs provisoires**
7. **Rappel des événements et principaux jalons complétés**
8. **Élections des officiers du conseil d'administration**
9. **Présentation et adoption des règlements généraux**
10. **Présentation des états financiers**
11. **Présentation des activités à venir**
12. **Questions diverses**
13. **Mot de la fin et levée de la rencontre.**

---

1. **Ouverture de la réunion**

M. Boivin souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare l'ouverture de la réunion à 13 h 33.

2. **Élection du président et secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par Mme Diane Durocher, appuyé par Mme Isabelle Lachance, que M. Maxime Boivin soit le président d'assemblée et que Mme Marie-Hélène Cauchon agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La lecture de l'ordre du jour est faite par M. Boivin. L'ordre du jour est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel et appuyé par Mme Isabelle Lachance. Le point questions diverses reste ouvert.

**4. Lecture de l'avis de convocation**

M. Boivin fait la lecture de l'avis de convocation publié sur la page Facebook de Mérule pleureuse Québec et constate sa conformité.

**5. Constatation du quorum**

M. Boivin réfère à l'article 17.4 des règlements généraux qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. M. Boivin constate le quorum.

**6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion des administrateurs provisoires**

M. Boivin fait la lecture du procès-verbal de la réunion des administrateurs provisoires. Il est proposé par Mme Marie-Hélène Cauchon, appuyé par M. Maxime Boivin d'adopter le procès-verbal de la rencontre des administrateurs provisoires du 19 mai 2018. Adopté à l'unanimité.

**7. Rappel des événements et principaux jalons complétés**

M. Boivin présente les principaux événements ayant mené à la création de l'organisme Mérule pleureuse Québec ainsi que les principales réalisations et activités auxquels l'organisme a participé depuis sa création.

**8. Élections des officiers du conseil d'administration**

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Cauchon et appuyé par Mme Isabelle Lachance et adopté à l'unanimité que M. Maxime Boivin agisse comme président d'élection. Il est proposé par M. Maxime Boivin et appuyé par Mme Diane Durocher et adopté à l'unanimité que Mme Marie-Hélène Cauchon agisse en tant que secrétaire.

**Résolution AGA-20181021-01**

M. Boivin explique que les cinq sièges du conseil d'administration sont à être comblés. M. Maxime Boivin, Mme Isabelle Lachance, Mme Marie-Andrée Trudel et M. André Girard ont rempli le formulaire de mise en candidature de l'organisme. Il est proposé par Mme Marie-Hélène Cauchon, appuyé par Mme Diane Durocher et résolu à l'unanimité, que le conseil d'administration soit composé de M. Maxime Boivin (membre actif), Mme Isabelle Lachance (membre actif), Mme Marie-Andrée Trudel (membre actif), M. André Girard (membre sympathisant) et que le cinquième siège reste à pourvoir. Tous sont élus par acclamation.

**9. Présentation et adoption des règlements généraux**

**Résolution AGA-20181021-02**

La lecture des règlements généraux est faite par M. Maxime Boivin. Il est convenu de mettre à jour la liste des signataires au compte bancaire de l'organisme et d'ajouter le nom des nouveaux administrateurs. Quelques modifications mineures sont proposées. Mme Marie-Andrée Trudel propose l'adoption des règlements généraux appuyée par Mme Diane Durocher. Adopté à l'unanimité.

**10. Présentation des états financiers**

**Résolution AGA-20181021-03**

M. Maxime Boivin fait la lecture des états financiers. Il est suggéré d'ajouter une ligne au budget concernant le matériel promotionnel de l'organisme. Mme Marie-Andrée Trudel demande si toute la subvention provenant de la Société d'habitation doit être dépensée annuellement ainsi qu'au 31 mars 2022. Les vérifications seront faites et l'information sera transmise aux administrateurs. Mme Diane Durocher propose l'adoption des états financiers appuyée par Mme Isabelle Lachance. Adopté à l'unanimité.

**11. Présentation des activités à venir**

La présentation des activités à venir est faite par M. Maxime Boivin. Il est suggéré d'envoyer un courriel d'information aux membres suite à la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

**12. Questions diverses**

Mme Isabelle Lachance s'interroge sur les démarches suggérées quant au volet juridique dans le cas d'une contamination à la mérule pleureuse. L'ajout d'outils sur le site internet de l'organisme permettrait d'aider les sinistrés en quête de réponses.

**13. Mot de la fin et levée de la rencontre**

Mme Marie-Andrée Trudel demande la levée de l'assemblée à 16 h 01. M. Boivin prononce la levée de l'assemblée et remercie les gens de leur présence.



[merulepleureusequebec@gmail.com](mailto:merulepleureusequebec@gmail.com)  
[www.merulepleureusequebec.ca](http://www.merulepleureusequebec.ca)  
Suivez-nous sur Facebook et Twitter!